ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 101830

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Le conseil national de l'Ordre des sages-femmes souligne la nécessité d'approfondir la formation initiale et l'accompagnement des étudiants sages-femmes souhaitant exercer en libéral, en augmentant le nombre de stages cliniques en matière de suivi prénatal, postnatal, de planification et de surveillance gynécologique, et en instituant la création d'un statut de maître de stage rémunéré, comme c'est le cas pour les médecins généralistes. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 101830
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 janvier 2017, page 15
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)